



## PRÉAVIS DE GRÈVE

### ÉTABLISSEMENT DE FRANCE TELEVISIONS MALAKOFF

Les Organisations syndicales de l'établissement de Malakoff ont déposé le 22 avril 2025 une saisine concernant la dégradation des conditions de travail consécutive à la suppression de postes au sein de l'établissement.

Elles prennent acte des éléments contenus dans la réponse apportée le 1<sup>er</sup> mai par la direction concernant la publication de 4 postes et la régularisation-requalification annoncée pour un cinquième.

Pour autant, à 50 jours du déménagement prévu au siège, le compte n'y est pas.

Les Organisations signataires réclament :

- 1/ L'identification nominative des précaires historiques de l'établissement assortie d'un calendrier en vue de la régularisation de leur situation, conformément à l'engagement de Mme Gengoul lors d'un point avec les organisations syndicales le 27 mars 2025.
- 2/ La mise en conformité - avant le déménagement à MFTV - des contrats de travail avec l'emploi exercé par certains salariés permanents de l'établissement.
- 3/ La présentation, lors de la réunion du CSE de Malakoff du 15 mai 2025 du projet éditorial 2025 mis à jour avec une actualisation des effectifs nécessaires à sa mise en œuvre.
- 4/ L'ouverture d'une négociation sur la fin de la modulation et le passage aux 35 heures hebdomadaires avec RTT et prime de modulation incluse dans le salaire pour le personnel de la fabrication.

**Pour faire aboutir ces revendications, les syndicats signataires appellent les salariés de l'établissement de Malakoff à cesser le travail pour 24 heures le samedi 10 mai 2025 à 00H00.**

Malakoff, le 2 mai 2025

Pour la CFDT, Majid Bensmail

Pour la CGT, Ghislaine Vingot

Pour FO, Marc Portalier

Pour le SNJ, Didier Givodan

09/05/2025

Reçu en mains propres avec les réserves  
d'usage N. AMILCAR